



Suisse romande

Vereinigung amtlicher Pilzkontrollorgane der Schweiz
Association suisse des organes officiels de contrôle des champignons
Associazione svizzera degli organi ufficiali di controllo dei funghi

www.vapko.ch

COURS D'INSTRUCTION 2019 BULLETIN D'INSCRIPTION



**Avant de remplir ce bulletin, prière de lire attentivement le document
« CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION AUX COURS
D'INSTRUCTION VAPKO »**

**Bulletin à retourner, dûment rempli, le plus rapidement possible, mais au plus tard
le 15 août 2019, à**

BUJARD Olivier – Chemin des Plantayes 7 – 1896 Vouvry

Le paiement doit impérativement être effectué avant le 15 août 2019 auprès de la

Banque Raiffeisen Coffrane, COMPTE N° 2024005191

en faveur de p.a. Suzan SAFARIKOVA, rue des Chavannes 45, 2016 Cortaillod

CCP N° 20-6586-6

N° IBAN : CH71 8080 8002 0240 0519 1

N° BIC / SWIFT : RAIFCH22

Merci d'écrire lisiblement (caractères d'imprimerie)

NOM : _____ Prénom : _____

Profession : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____

NPA, Localité : _____

☎ privé : _____ ☎ prof. : _____ Portable : _____

Courriel privé : _____

Courriel prof. : _____

Participera au cours d'instruction qui se déroulera à Veysonnaz (vs) du 9 au 13 septembre 2019.

La personne susmentionnée pratique une activité dans le cadre du contrôle officiel et/ou se prépare en vue de l'examen d'expert en champignons pour le compte de la commune ou groupement de communes ou district de _____, membre de la VAPKO.

La personne susmentionnée fait partie de la société de mycologique de _____, membre en nom collectif de la VAPKO.

1. COURS ET LOGEMENT

Marquer d'une croix ☒ les rubriques concernées.

| MEMBRES VAPKO | | | |
|--------------------------|---|-----|---------|
| <input type="checkbox"/> | Expert pratiquant une activité dans le cadre du contrôle officiel pour le compte d'une administration membre de la VAPKO. | | |
| <input type="checkbox"/> | Personne en formation pour le compte d'une administration membre de la VAPKO. | | |
| <input type="checkbox"/> | Membre libre ou honoraire de la VAPKO. | | |
| <input type="checkbox"/> | Personne faisant partie d'une société membre en nom collectif de la VAPKO. | | |
| <input type="checkbox"/> | SANS logement, AVEC repas de midi | CHF | 600.- |
| <input type="checkbox"/> | Logement en chambre double, pension complète | CHF | 750.- |
| <input type="checkbox"/> | Logement en chambre individuelle, pension complète | CHF | 1'000.- |

| NON-MEMBRES VAPKO | | | |
|--------------------------|---|-----|---------|
| <input type="checkbox"/> | Expert pratiquant une activité dans le cadre du contrôle officiel pour le compte d'une administration NON-membre de la VAPKO. | | |
| <input type="checkbox"/> | Expert VAPKO ne pratiquant pas d'activité de contrôle, non membre libre ou honoraire de la VAPKO. | | |
| <input type="checkbox"/> | Mycologue et personne intéressée non-membre de la VAPKO. | | |
| <input type="checkbox"/> | SANS logement, AVEC repas de midi | CHF | 700.- |
| <input type="checkbox"/> | Logement en chambre double, pension complète | CHF | 950.- |
| <input type="checkbox"/> | Logement en chambre individuelle, pension complète | CHF | 1'150.- |

| EXAMEN D'EXPERT EN CHAMPIGNONS VAPKO | | | |
|---|--------------------|-----|-------|
| L'inscription à l'examen doit impérativement être faite en même temps que l'inscription au cours d'instruction. | | | |
| <input type="checkbox"/> | Taxe d'inscription | CHF | 200.- |

| COURS D'INTERVENANT EN MILIEU HOSPITALIER AVEC EXAMEN | | | |
|--|--|-----|-------|
| ATTENTION ! Début du cours le dimanche précédent le cours d'instruction ! | | | |
| Ce cours est uniquement réservé aux personnes en possession du diplôme d'expert champignons VAPKO qui s'engagent à se mettre en tout temps – dans la mesure de leurs disponibilités – à disposition du personnel hospitalier lors d'intoxications fongiques. | | | |
| <input type="checkbox"/> | Logement en chambre double, pension complète | CHF | 300.- |
| <input type="checkbox"/> | Logement en chambre individuelle, pension complète | CHF | 350.- |

| MONTANT TOTAL | | | |
|----------------------|--|--|--|
| | | | |

Les personnes désirant arriver la veille du cours ou prolonger leur séjour doivent s'annoncer directement auprès de l'hôtelier et bénéficient des tarifs suivants :

- Chambre double avec petit déjeuner CHF 80.- par personne
- Chambre simple avec petit déjeuner CHF 110.- par personne



2. NIVEAU DE FORMATION DÉSIRÉ

Marquer d'une croix ☒ le cours désiré en vous référant aux indications données dans le document « Conditions générales de participation au cours d'instruction VAPKO » sous la rubrique « Cours ».

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> Cours « Initiation » |
| <input type="checkbox"/> Cours « Perfectionnement niveau 1 » |
| <input type="checkbox"/> Cours « Perfectionnement niveau 2 » |
| <input type="checkbox"/> Cours « Formation continue » |
| <input type="checkbox"/> Cours « Examens » |
| <input type="checkbox"/> Cours « Microscopie » |

3. DÉSIRES PARTICULIERS

Seront pris en considération dans la mesure du possible. Pour des raisons d'organisation et d'équité, et hormis pour des raisons exceptionnelles, les désirs tels que « chambre n° xy » ou « chambre avec balcon au sud », etc., ne seront pas prises en considération.

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> Chambre double avec |
| <input type="checkbox"/> Cours « Formation continue » avec |
| <input type="checkbox"/> Autres (précisez) : |

ATTENTION ! Votre inscription ne sera pas prise en considération tant que le paiement n'aura pas été effectué !

Le soussigné déclare avoir lu les « Conditions générales de participation au cours d'instruction VAPKO » et les accepter.

Lieu, date : _____ Signature :